

Les anciens combattants sont actuellement dans l'insécurité la plus complète au Canada, et ils sont inquiets.

Monsieur l'Orateur, la motion à l'étude touche plusieurs autres catégories de citoyens qui ont besoin d'aide. C'est la raison pour laquelle je l'appuie sans réserve.

Je déplore que ni le motionnaire ni le chef de l'opposition, qui, tous les deux, appuient la même résolution, ne poursuivent les mêmes objectifs et n'aient pas présenté les moyens visant à rendre les augmentations de pension possibles, parce que, en définitive, tout le monde demandera encore: Où donc prendrons-nous l'argent? Voilà le problème.

Pourquoi ne verse-t-on pas des pensions de \$150 aux personnes âgées? Je me souviens qu'en 1962, alors que la pension de la sécurité de la vieillesse s'élevait à \$65 par mois et que mes collègues et moi réclamions qu'elle soit portée à \$100, on nous traitait littéralement de fous, de gens qui couraient après la lune. Or aujourd'hui, en 1970, la même pension a atteint \$111.41 par mois. Cela signifie que le gouvernement est devenu plus fou que nous dans la proportion de \$11.41 par mois!

La question demeure toujours la même. Où donc prendrons-nous l'argent? Lorsqu'on a décidé de relever la pension aux honorables députés, un seul s'est-il demandé où nous prendrions l'argent? Non, pas du tout. L'augmentation a été approuvée. On aurait dit un système électronique, tellement cela s'est fait en douceur.

Les pensions existent. Quant aux augmentations de salaires, elles ont été accordées sans trop de difficulté. L'accouchement n'a pas été trop difficile. Cela fonctionne bien quand il s'agit de nous, mais quand il s'agit des classes défavorisées, des personnes âgées, c'est autre chose.

● (4.20 p.m.)

Monsieur l'Orateur, un vieillard peut-il vivre avec \$111.41 par mois, dans les circonstances présentes? Que dire des mères nécessiteuses, des veuves, des aveugles et des invalides qui ne touchent que \$75 ou \$65 par mois? Comment peuvent-ils vivre avec si peu? C'est une impossibilité!

Si l'honorable ministre croit qu'on peut vivre avec une telle somme, pourquoi ne publie-t-il pas la «recette» pour apprendre au gens comment vivre, en 1970, avec \$65 par mois? On se garde bien d'envoyer la «recette» en même temps que le chèque, car on sait qu'il est impossible de vivre avec une pension aussi ridicule.

Monsieur l'Orateur, est-il normal que les mères nécessiteuses, qui touchent des allocations de bien-être social et doivent souvent pourvoir à la subsistance de quatre ou cinq enfants, ne disposent que de \$130 ou \$135 par

mois? Supposons qu'une mère a cinq enfants et qu'ils sont placés dans un foyer étranger. A ce moment-là, le propriétaire du foyer recevra \$50 par mois par enfant, ce qui veut dire \$250 par mois. Et quand la mère de famille, qui a le cœur de faire vivre ses enfants, les garde avec elle, on lui verse seulement \$135 par mois. Si c'est là ce qu'on appelle la justice sociale et la société juste, je ne comprends plus rien au sens des mots français.

C'est une ignominie que de traiter les gens ainsi, et cela se voit dans toutes nos paroisses. Monsieur l'Orateur, dans la circonscription du très honorable premier ministre (M. Trudeau), il existe de telles situations, et chacun des ministres en voit, dans sa circonscription, des cas de misère la plus abjecte. Pourquoi? Parce que l'on manque de marchandises? Non! Parce que les magasins sont vides? Non! Parce que les manufactures ne peuvent plus produire? Non! C'est parce qu'on n'a pas d'argent! Voilà le problème. Et au lieu de s'y attaquer, on s'attaque à toutes sortes d'autres choses.

L'honorable chef de l'opposition n'était pas tellement plus clair, en proposant sa solution, que ne l'était l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre. Selon leur principe, il faut augmenter les impôts et fixer un «plancher» à la pauvreté et un «plafond» à la richesse. Quand on a atteint un certain niveau de richesse, on en enlève à celui qui en a trop pour le donner au plus petit, afin qu'il atteigne le niveau fixé par le «plancher».

Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne «le plancher», je suis d'accord. Établissons-en un, afin que tout le monde soit au moins sur le même «plancher». Partant de là, qu'on laisse les gens libres. A partir du «plancher», établissons un minimum vital, une honnête aisance, et non pas une aisance «à quatre pattes», pas une aisance torturée et ratatinée.

Partons de ce principe et laissons l'initiative personnelle faire le reste. Si l'un devient millionnaire, tant mieux pour lui; si l'autre devient riche, tant mieux pour lui; si l'autre reste à un niveau moins élevé, tant pis pour lui. S'il ne peut faire mieux, c'est bien malheureux, mais, au moins, il jouit de son initiative personnelle.

Laissons la concurrence de l'entreprise privée régler le problème des prix au lieu d'utiliser des «patentes» gouvernementales, des patentes de «midi à quatorze heures», qui ne font qu'entraîner la hausse des prix.

A quel moment les prix baisseront-ils? Quand le gouvernement se penchera-t-il sur le problème de la consommation au lieu de penser seulement à contrôler la production?

Dans l'Ouest, on a versé 100 millions de dollars aux agriculteurs en leur disant de ne pas produire de blé pendant un an. Dans